

« La ville de Lyon a eu, par conséquent, ce qu'elle demande, indépendamment de quarante-trois tableaux (*sic*, — il doit y avoir erreur par rapport à la quantité) qui vont former son Musée (1).

« Veuillez donc lui rappeler, citoyen préfet, que le gouvernement a fait pour elle, en ce genre, plus que pour aucune ville de la République, et qu'elle possède d'ailleurs, parmi ses artistes, des peintres de fleurs justement estimés et qui, par leurs talents, sont en état de fournir à ses manufactures des modèles dignes de soutenir leur ancienne réputation.

« Je dois observer cependant que j'aurais, avec plaisir, ajouté quelques tableaux à ceux que Lyon a reçus, si le Musée central en eût pu fournir; mais les écoles qu'il renferme ne seraient plus complètes si l'on en ôtait encore quelques ouvrages de peintres estimés.

« CHAPTAL. »

N'oublions pas de mentionner, en passant, que, par un arrêté du 3 octobre 1806, le maire de Lyon ayant nommé François Artaud au poste d'inspecteur général du Conservatoire des arts et « antiquaire » de la ville, le Musée se trouvait naturellement placé dans ses attributions.

Le 29 brumaire an XIV, le *Bulletin de Lyon*, qui paraît avoir remplacé les *Petites Affiches*, citées précédemment, publie la note suivante que je ne puis moins faire que d'attribuer à Artaud :

« Le Musée de cette ville vient de s'enrichir de plusieurs morceaux très-intéressants. Les élèves de l'Académie de

(1) Il paraît décidément qu'aucune cérémonie n'eut lieu pour consacrer officiellement l'ouverture du Musée de Lyon. On n'avait pas jugé à propos de faire les honneurs d'une inauguration à l'établissement naissant, sans doute en raison de sa faible importance